

L'actualité du CCQ de Bellevue



Novembre 2011

N°1

Une réunion plénière du Conseil consultatif de quartier (CCQ) a eu lieu le 22 novembre 2011 sous la présidence et l'animation de Jacqueline Here, adjointe au maire pour le quartier de Bellevue.

Les deux principaux sujets abordés lors de cette réunion plénière du CCQ ont été **la sécurité et la situation de la voie souterraine sous la place Napoléon III**.

Luc-Etienne Mollière, directeur de la Prévention des risques et de la tranquillité urbaine intervient pour présenter les principales missions de la collectivité en la matière.

Les 4 principales missions de la direction sont :

- 1 – Assurer la transversalité en matière de prévention des risques et tranquillité urbaine,
- 2 – Assurer la mission de prévention des risques (technologiques, naturels),
- 3 – Assurer la coproduction de sécurité et en 2003 avec l'installation du CISPD (conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) de l'agglomération brestoise,
- 4 – Veiller à la régulation des troubles ce qui se traduit par un rôle de médiation favorisant l'usage collectif des lieux publics ou structures municipales.

De façon générale, l'idée est d'avoir un point d'entrée unique pour tous les partenaires (Ville, BMO, BMH, Bibus, Police, Gendarmerie, Sous-préfecture) de façon à assurer la transversalité des réflexions et des actions. Il est à noter que même si Brest ne dispose pas de Police municipale, 60 à 80 agents interviennent au quotidien, dans le cadre du pouvoir de police du Maire, pour des actions de réduction des risques, dans le respect des fonctions de chacun.

Six médiateurs urbains rattachés à la Régulation des usages sur les espaces publics interviennent davantage en extérieur durant la période estivale. En

dehors de cette période, ils interviennent, entre autres, dans les écoles, collèges et lycées, tant publics que privés. Leurs actions vont dans le sens d'un rappel des règles (incivilités, respect de l'espace public partagé par tous) et des droits et devoirs de chacun. À ces médiateurs urbains, on peut rajouter les agents de médiation de « Vivre la ville » (Bibus).

En ce qui concerne plus spécialement Bellevue, on peut noter l'existence d'une cellule de veille dans le cadre du Contrat local de sécurité (CLS) de Brest qui se réunit environ toutes les 6 semaines avec les représentants de la Mairie de quartier, de la Police nationale, de BMH et du principal du collège de Kerhallet. La situation locale fait l'objet d'une analyse partagée. L'objectif est la prévention et la réduction des risques avec un éventuel relais par la Police nationale si une infraction au Code pénal est constatée. On peut noter une nette réduction des passages à l'acte de la part des mineurs (20% des infractions constatées) depuis 1999, grâce à une réponse rapide proposée par la Justice.

Trois faits graves ont été médiatisés à Bellevue ces derniers temps, mais il faut bien noter qu'il revient au commissaire de police de médiatiser ou non certains faits, de même qu'il lui revient, en fonction de l'appréciation qu'il fait de la gravité des faits, de transmettre ou non les informations à la mairie de quartier. Il arrive que le commissariat de Bellevue renvoie les plaignants sur le commissariat central : ceci découle d'une organisation interne à la Police. Quoiqu'il en soit, il est important que les plaintes soient enregistrées pour être connues de la Police et de la Justice.

A noter l'existence de l'association Emergence (56 rue Bruat à Brest) dont le but est le soutien aux victimes par l'écoute et l'aide juridique.

La cellule de veille peut, en fonction des circonstances, des besoins et des demandes, alerter

la Police sur un phénomène et faire évoluer les pratiques (par exemple, une organisation de patrouilles plus fréquentes le soir et le WE). Par contre, des heures et jours d'ouverture plus larges du commissariat de Bellevue, ne semblerait pas être compatible, compte tenu des effectifs, avec une présence policière plus visible (les interventions de terrain, de prévention et de dissuasion sont prioritaires).

Le CLS essaye d'avoir le maximum d'informations sur la situation (ce qui est contrarié depuis 6 mois par le nouveau système informatique des Pompiers qui ne permet pas de rendre compte en temps réel des incendies volontaires, par exemple). Il a des relations quotidiennes avec la Police, les Pompiers, ce qui lui permet d'affiner ses tableaux de bord et d'optimiser ses réactions.

A la question posée de la circulation des motos et quads sur les pelouses, il a été répondu que la cellule de veille avait été alertée et que puisqu'il était impossible pour des raisons de sécurité d'intervenir en temps réel, la solution trouvée avait été de localiser le remisage de ces motos et quads en soirée.

Dans le cadre de la délinquance des mineurs, bien que les indicateurs fournis par l'Education nationale fassent apparaître une faible incidence au niveau des scolaires, il faut noter que les parents font l'objet d'une convocation par la Police, quand les faits l'exigent.

Les rassemblements (peut-être lié au trafic de drogue) aux Bahamas posent problème aux habitants. La cellule de veille réfléchit à des solutions, avec les associations du quartier et la maison de quartier, qui ne fassent pas que déplacer le problème. Une approche globale et non pas uniquement sécuritaire doit être envisagée.

Gaëtan Le Petit, de BMO, intervient sur le sinistre suite à l'incendie de la voie souterraine de la place Napoléon III et de ses conséquences.

La complexité de ce dossier est notée parce qu'après étude, il s'avère que les espaces touchés appartiennent à des copropriétaires privés. BMO s'est positionné en tant que coordinateur de la réflexion au sujet des actions à mener parce qu'elle est copropriétaire de l'espace privé sinistré, possède une partie de l'espace sous forme de parking public et que la voie souterraine, bien que privée, a une servitude d'usage public. Les tours d'habitations partiellement concernées par le sinistre constituent 3 autres copropriétés.

Actuellement, les travaux d'urgence (écoulements des eaux usées, ...) et la mise en sécurité des lieux et l'évacuation des véhicules incendiés ont été réalisés. Les premiers travaux pourraient intervenir début 2012 (déblayage, nettoyage). Ensuite, selon le délai de réponse des assurances, il faudrait compter de 6 mois à 1 an de travaux pour une remise en état.

A noter, suite à une question posée, que des enquêtes de police sont en cours au sujet de l'incendie de la boulangerie des Bahamas et de l'incendie sous la place Napoléon III. La police ne communique pas sur les enquêtes en cours.

Election des membres du bureau :

Pour le bureau du CCQ, il y a 10 candidats pour 10 places. Le CCQ valide la composition du bureau. La présidente est Jacqueline Here. Le vice-président, Jean-Paul Rolland, animera les prochaines réunions plénières du CCQ.

Membres : Claude Lagadec, Chantal Denis Le Quellec, Hugues Vigouroux, Nelly Elleouet, Mario Holvoet, Philippe Chagniot, Roselyne Guillerm, Florian Allain, Jean Caron.

Infos diverses :

- le marché de Noël les 2-3-4 décembre sur le parvis de la patinoire à l'initiative des élus avec la participation active des commerçants (animations gratuites, tour en calèche, manèges). Ceci sera annoncé par la presse.

- le forum de l'emploi : le mercredi 7-12-2011 à la mairie de Bellevue. Animation particulière pour la simulation de conduite d'un engin de 38 tonnes (secteur d'activité pour lequel le besoin existe).

- Réveillon solidaire le 22-12-2011. Les membres du CCQ pourraient servir de relais pour les personnes isolées.

- Problème rencontré lors de la collecte des encombrants rue Pierre Trépos. Un riverain mal intentionné a compromis cette collecte.

Egalement sur : www.brest-bellevue.net

Rédacteurs : Philippe Chagniot, Françoise Despré, Hubert Despré